Communauté de Communes

CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS

Délibération n° 2017-082 en date du 10 Avril 2017 portant Motion de soutien à l'action des enseignants et des parents d'élèves pour leur action en faveur de l'amélioration du service public d'éducation dans le département de la Creuse

L'an Deux Mille Dix Sept, le 10 Avril à 14 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de Chénérailles Auzances-Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Mérinchal, sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN, Président.

Date de convocation du Conseil : 03.04.2017

Nombre de conseillers en exercice : 61		
Présents : 50	Votants : 57	POUR : 57
Pouvoir : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 4	Exprimés : 57	

Présents : MM. DESARMENIEN, MORANCAIS, VENTENAT, BIGOURET, FAUCONNET, ROULLAND, BUJADOUX, PERRIER S, ROBIN, DESCLOUX, PEROCHE, ROBBY, FERRIER, JOULOT, BRUNET A., ECHEVARNE, BONNAUD, POULAIN, VERDIER, , MICHON, NOVAIS, CONCHON, VIRGOULAY, ALLEYRAT, MATHIEU, RAILLARD, MONTEIL, LAVAUD, SAINT-ANDRE, PAYARD, AGABRIEL JARY, SCHMIDT, PLAS, GENDRAUD, PEYRAUD, PUYBOUBE, ALHERITIERE, MEANARD, FONTVIEILLE, WELZER, CHEFDEVILLE, TURPINAT, PINLON, BRUNET, BARBAUD, SIDOUX, CHAUMETON, GIRAUD-LAJOIE, JOUENNE.

Pouvoirs : MM. SIMON F. à PERRIER S, BOYER P à PEROCHE MH, LE CORRE C à ROBBY M, D'HULSTER E à SIDOUX B, SEBENNE O. à BARBAUD C., SIMONET V. à BIGOURET J.J., TOURNAUD B à MATHIEU

Excusés : MM., LONGCHAMBON, PERRIER F, SAUVANET, RICHIN

Secrétaire de séance : Madame GENDRAUD Marie-Antoinette

Monsieur le Président fait part d'un courrier reçu du Syndicat SNUipp-FSU 23 proposant au Conseil Communautaire d'adopter une motion pour de soutien aux enseignants et aux parents d'élèves pour leur action en faveur de l'amélioration du service public d'éducation dans le département de la Creuse.

Considérant la crise du remplacement sans précédent dans les écoles creusoises,

Considérant que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans a baissé en Creuse contrairement aux objectifs du ministère,

Considérant que la Creuse ne dispose en tout et pour tout que d'un poste « plus de maître que de classe » contrairement aux engagements du ministère,

Considérant que les stages de formation continue des enseignants sont régulièrement annulés ou reportés faute de moyens humains,

Considérant l'impossibilité pour les élèves en difficulté de bénéficier de l'aide des maîtres spécialisés des RASED,

Considérant que l'Inspecteur d'Académie de la Creuse a récemment dû faire appel à des contractuels, personnels non formés, peu ou pas accompagnés pour prendre en responsabilité les élèves, pour pourvoir des postes d'enseignants,

Considérant que cinq postes étaient alloués à l'académie pour accompagner les conventions rurales de la Corrèze et de la Creuse mais qu'ils ont été alloués à la Haute-Vienne qui n'a pas signé de convention,

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170410-2017-082-DE
Date de télétransmission : 25/04/2017
Date de réception préfecture : 25/04/2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Chénérailles, Auzances Bellegarde, Haut Pays Marchois, demande au Ministre de l'Education Nationale et au Recteur de l'Académie de Limoges d'attribuer à la Creuse les postes nécessaires pour :

- Pallier ces problèmes de remplacement et améliorer l'offre scolaire sur le Département ;
- Maintenir et développer nos écoles rurales ;
- Réhabiliter le RASED complet opérant prenant en charge la difficulté scolaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 25 Avril 2017
Pour copie conforme, le 25 Avril 2017
Le Président,

Pierre DESARMENIEN

COMMUNAUTE DE COMMUNES CHENERAILLES AUZANCES BELLEGARDE HAUT PAYS MARCHOIS
Rue de l'Etang
23700 AUZANCES
Tél. : 05 55 67 04 99
Fax : 05 55 83 01 67

Accusé de réception en préfecture
023-242300127-20170410-2017-082-DE
Date de télétransmission : 25/04/2017
Date de réception préfecture : 25/04/2017